

Cadre d'évaluation des apprentissages

**Français,
langue seconde**

Programme d'immersion

**Enseignement
primaire**

1^{er}, 2^e et 3^e cycle

Ce document est accessible dans Internet à l'adresse suivante :
[<http://www.mels.gouv.qc.ca/DGFJ/de/>].

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2010
ISBN 978-2-550-60230-9 (PDF)
Dépôt Légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010
Dépôt Légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2010

Les établissements d'enseignement sont autorisés à reproduire
ce document, en totalité ou en partie. S'il est reproduit pour être vendu,
le prix ne devra pas excéder le coût de reproduction.



Cadre d'évaluation des apprentissages

INTRODUCTION

À la suite des nouvelles orientations en évaluation, qui ont été annoncées dans *L'école, j'y tiens!*, et de la publication des documents sur la progression des apprentissages, le régime pédagogique a été modifié et prévoit que l'évaluation s'appuie sur le *Cadre d'évaluation des apprentissages* afférent à chaque programme. Ce document fournit les balises nécessaires à l'évaluation des apprentissages prévus au Programme de formation de l'école québécoise et contribue à en assurer la validité.

Constitution du résultat disciplinaire

Pour chaque discipline, le Cadre d'évaluation précise la pondération des compétences dans le résultat disciplinaire transmis à l'intérieur de chacun des bulletins. Il est à noter qu'un tableau synthèse, publié séparément, présente les pondérations pour l'ensemble des disciplines de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire.

Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation présentés dans le Cadre d'évaluation découlent de ceux du Programme de formation. Ils tiennent compte des précisions apportées dans les documents sur la progression des apprentissages quant aux connaissances que les élèves doivent acquérir et mobiliser. La présentation des critères est structurée de façon à simplifier l'évaluation en permettant notamment de réduire le nombre de résultats à consigner et à communiquer dans les bulletins.

Évaluation des connaissances

Le Cadre d'évaluation balise la manière dont les connaissances doivent être prises en compte dans l'évaluation. Ainsi que le précise le texte d'introduction des documents sur la progression des apprentissages, l'évaluation doit « porter à la fois sur les connaissances et la capacité qu'a l'élève de les utiliser efficacement dans des contextes qui font appel à ses compétences ».

Français, langue seconde

Programme d'immersion

Enseignement primaire, 1^{er}, 2^e et 3^e cycle

Constitution des résultats

En français, langue seconde, programme d'immersion, conformément au régime pédagogique, le résultat disciplinaire est accompagné, à l'intérieur des bulletins, de résultats détaillés portant sur les volets *Communiquer* et *Comprendre et lire* de la compétence *Interagir en français en découvrant le monde francophone par les textes et les disciplines* et sur la compétence *Produire des textes variés*. Le résultat disciplinaire est fondé sur l'évaluation des compétences, selon la pondération présentée dans le tableau suivant.

Pondération		Libellé du bulletin
Français, langue seconde Programme d'immersion		French as a Second Language Immersion Program
<i>Interagir en français en découvrant le monde francophone par les textes et les disciplines</i>	33 %	Communicates in French
	34 %	Understands oral and written texts in French
<i>Produire des textes variés</i>	33 %	Produces oral and written texts in French

Critères d'évaluation et explicitation

Les critères d'évaluation sont présentés à l'intérieur des tableaux figurant aux pages suivantes. Ils sont accompagnés d'une explicitation visant à guider les enseignants dans le choix ou l'élaboration des outils d'évaluation. Les critères ou les éléments d'explicitation marqués d'un astérisque (*) doivent faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doivent pas être considérés dans les résultats.

Évaluation des apprentissages

La Loi sur l'instruction publique donne à l'enseignant la responsabilité du choix des « instruments d'évaluation des élèves qui lui sont confiés afin de mesurer et d'évaluer constamment et périodiquement les besoins et l'atteinte des objectifs par rapport à chacun des élèves qui lui sont confiés en se basant sur les progrès réalisés » (article 19). Il appartient donc à l'enseignant de faire appel à une diversité de moyens pour évaluer les apprentissages des élèves, qu'il s'agisse par exemple d'un contrôle sur l'acquisition de connaissances ou d'une grille d'évaluation portant sur la mobilisation de celles-ci dans le contexte de la réalisation d'une tâche.

TABLEAU I

*Interagir en français en découvrant le monde francophone
par les textes et les disciplines – **Communiquer***

33 %

Évaluation des apprentissages

(Voir le Programme de formation et la progression des apprentissages)

- Vérifier l'acquisition des connaissances
- Évaluer la mobilisation des connaissances

Critères d'évaluation et explicitation

Efficacité de la communication d'idées liées aux propos de l'interlocuteur	• Recours à des réactions verbales et non verbales • Adaptation du message en fonction de l'interlocuteur et du contexte (1^{er} cycle*) • Apport d'idées lors de l'échange • Cohérence et pertinence du message • Engagement dans l'interaction • Aisance à transmettre le message
Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication	• Respect de règles phonétiques • Formulation de phrases respectant la syntaxe • Respect de règles d'accord • Utilisation d'un vocabulaire lié au sujet ou à la situation • Recours à des connaissances sociolinguistiques
Utilisation de repères culturels*	• Expression d'idées liées aux célébrations et aux produits culturels francophones • Appréciation de produits culturels francophones
Utilisation de stratégies adéquates*	• Recours à des stratégies d'interaction, de compréhension et d'autoévaluation

* Ce critère ou cet élément d'explicitation doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

TABEAU 2

*Interagir en français en découvrant le monde francophone
par les textes et les disciplines – **Comprendre et lire***

34 %

Évaluation des apprentissages

(Voir le Programme de formation et la progression des apprentissages)

- Vérifier l'acquisition des connaissances
- Évaluer la mobilisation des connaissances

Critères d'évaluation et explicitation

Démonstration de la compréhension du texte	• Interprétation d'indices sonores, gestuels ou graphiques • Identification du vocabulaire connu et d'éléments d'organisation du texte • Repérage d'idées ou d'informations explicites • Inférence d'idées ou d'informations implicites • Expression de la réaction au texte • Expression de l'appréciation du texte
Interprétation adéquate de repères culturels*	• Repérage d'idées ou de mots liés aux célébrations culturelles et aux produits culturels francophones • Établissement de liens avec sa culture • Appréciation de produits culturels francophones
Utilisation de stratégies adéquates*	• Recours à des stratégies de compréhension et d'autoévaluation

** Ce critère doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.*

TABLEAU 3

Produire des textes variés

33 %

Évaluation des apprentissages

(Voir le Programme de formation et la progression des apprentissages)

- Vérifier l'acquisition des connaissances
- Évaluer la mobilisation des connaissances

Critères d'évaluation et explicitation

Cohérence du texte	• Expression d'idées pertinentes et suffisantes • Progression des idées (1^{er} cycle*) • Respect de la structure et des éléments propres au type de texte • Adaptation à la situation de communication
Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication	• Utilisation d'un vocabulaire varié lié aux disciplines • Application de règles d'accord, de syntaxe, d'orthographe d'usage et de ponctuation • Respect des conventions liées à la production orale (dont la phonétique) et écrite • Utilisation d'éléments médiatiques*
Exploitation de repères culturels*	• Expression d'idées liées aux célébrations et aux produits culturels francophones • Appréciation de produits culturels francophones
Application d'une démarche de production appropriée*	• Respect des étapes de la démarche • Recours à des stratégies de production et d'évaluation de la démarche

* Ce critère ou cet élément d'explicitation doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

